

INFOS PRATIQUES DUBAI

Climat - Météorologie

Avec un ciel toujours bleu et un climat toujours chaud et ensoleillé, Dubaï connaît 2 grandes périodes climatiques, avec des températures comprises entre les extrêmes de 15°C et de 48°C environ :

- De novembre à avril, les températures sont douces avec parfois un peu de pluie (les nuits peuvent être très fraîches dans le désert) ;
- De mai à octobre, les températures sont extrêmement élevées (entre 40 et 45° en journée), demandant un certain temps d'adaptation pour les personnes qui ne sont pas habituées à une telle chaleur.

La température quotidienne maximale est en moyenne de 24°C en janvier et de 41°C en juillet. En été, l'atmosphère est étouffante et suffocante, notamment en raison de la très forte humidité due à l'évaporation des eaux du Golfe. Des vents violents soufflent régulièrement l'été, pouvant provoquer des tempêtes de sable.

Vous l'aurez compris, à Dubaï, vous êtes (presque) certains d'y trouver du soleil toute l'année.

Saison idéale

La meilleure période s'étend de novembre à mars. Les températures sont moins élevées qu'en été et beaucoup plus supportables (environ 24-25°C). Il peut parfois pleuvoir pendant la période hivernale mais les pluies restent cependant relativement rares.

Décalage horaire

Par rapport à la France, Dubaï est en avance de 3 heures en hiver et 2 heures en été.
12h à paris = 14h ou 15h à Dubaï.

Douane

Les effets personnels sont exemptés de douane. L'importation d'alcool et de vin est limitée à une bouteille par personne arrivant par avion. L'inspection des bagages est très fréquente.

Boissons alcoolisées

Les boissons alcoolisées ne sont en vente libre que dans les restaurants et bars des hôtels et les différents clubs.
Les établissements indépendants hors des établissements hôteliers ne sont pas habilités à en vendre.

Électricité

Le courant est de type alternatif à 220 – 240 volts (50 ampères). Les prises françaises s'adaptent en général, mais prévoyez tout de même un adaptateur **international**.

Formalités d'entrée - Visa

Toute personne effectuant un séjour à Dubaï doit être détenteur d'un passeport valable 6 mois après la date de retour. Pour tout séjour de 30 jours maximum, vous n'aurez pas besoin de visa.

Langues

La langue officielle est l'arabe, mais l'anglais est largement parlé et compris à travers le pays, ce qui n'est pas le cas du français.

Monnaie - Paiement

A Dubaï comme dans le reste des Émirats Arabes Unis, l'unité monétaire est le *dirham* (AED), qui se divise en 100 *fil*s.

Les cartes American Express, MasterCard et Visa sont acceptées partout : magasins, restaurants, hôtels, agences de voyages, etc. (excepté certains petits commerces).

Le change s'effectue très facilement. Vous trouverez des banques et de nombreux bureaux de change à travers la ville. Vous trouverez également très facilement des distributeurs automatiques.

Religion

La religion officielle est l'islam (Islam sunnite : 80 % ; Islam chiite : 16%), le reste de la population étant composé de minorités chrétiennes et hindoues.

Dubaï possède aussi 2 églises chrétiennes : St Mary's (catholique romaine) et Holy Trinity (Inter - confessionnelle).

Santé - Vaccins

Aucun vaccin particulier n'est nécessaire pour un séjour à Dubaï, les conditions sanitaires étant très bonnes.

Prévoyez de la crème solaire avec un indice de protection élevé, un chapeau et des lunettes de soleil car la chaleur peut y être accablante. Les principaux maux dont on peut souffrir à Dubaï sont avant tout la déshydratation et l'insolation.

Vêtements

Le mieux pour ce type de climat est de privilégier les vêtements légers en coton : tenues légères dans la journée, mais petite laine à prévoir pour les soirées (également dans les hôtels et les voitures toujours fortement climatisés) ou si vous séjournez dans le désert.

En ville, préférez les pantalons aux shorts (tant pour les hommes que pour les femmes). Dubaï étant un pays musulman, vous éviterez tout de même les vêtements trop près du corps, les décolletés et les jupes au-dessus du genou par respect pour vos hôtes. Le port du maillot de bain est interdit aux femmes sur les plages publiques.

Peut-on boire l'eau du robinet ?

En théorie, l'eau du robinet est potable à DUBAI. Néanmoins, comme partout dans le monde, l'eau du robinet peut avoir un certain goût.

Il est recommandé d'opter pour de l'eau en bouteille.

Sécurité

Il faut savoir que DUBAI est une ville sûre, très sûre. Certainement bien plus que beaucoup de villes européennes, françaises.

Le vol n'existe pas (ou presque) Il est d'ailleurs très courant par exemple de laisser les portes de sa voiture non verrouillées. Il n'y a donc aucun doute à avoir

Code de conduite

DUBAI est une société tolérante et modérée.

Traditionnellement, ses habitants sont connus pour leur hospitalité et leur sens de l'accueil envers les étrangers. Contrairement à d'autres pays musulmans, DUBAI affiche une attitude libérale envers les femmes.

Elles sont respectées et libres de s'inscrire dans des écoles modernes ou de travailler dans des bureaux en compagnie d'hommes.

Par ailleurs, les touristes pourront consommer de l'alcool dans les hôtels de luxe, les stations balnéaires, les discothèques et les bars.

Bien qu'islamiques, les Emirats Arabes Unis respectent les autres religions et les pratiquants sont autorisés à exercer leur culte.

DUBAI compte un temple hindou, deux églises catholiques et une église anglicane et protestante.

Parmi l'ensemble des pays musulmans, les Emirats sont considérés comme un des plus modérés mais surtout un des plus ouvert et tolérant envers les étrangers et les touristes. De nombreuses nationalités cohabitent, ce qui donne lieu à des styles vestimentaires très variés, surtout à DUBAI Cependant, un code de conduite exemplaire est attendu en retour de la part des visiteurs, qu'ils soient là pour une courte durée ou de manière permanente. Ainsi le code

vestimentaire est un des points particuliers à prendre en considération. Vous verrez la population locale porter les tenues traditionnelles (dish dash blanche pour les hommes et abayas noires et voiles pour les femmes). Il n'est pas attendu de la part des visiteurs de se soumettre à ce code vestimentaire mais simplement de respecter quelques règles dans les lieux publics tels que : ne pas porter des tenues trop courtes ou trop voyantes pour les femmes.

L'ART DE VIVRE ENSEMBLE

Le secret du « bien-vivre » ensemble est le compromis. Si personne ne veut céder du terrain et que chacun impose ses goûts et ses choix, l'harmonie du groupe ne durera pas longtemps. Il est essentiel de trouver un point d'entente pour permettre à chacun de passer de bons moments.

Pour préserver votre amitié et éviter de garder un mauvais souvenir de cette expérience, il n'y a rien de mieux que la communication. Exprimer librement ses attentes et ses appréhensions permet aux autres de mieux comprendre vos réactions et vos choix. C'est également le moyen idéal d'éviter les malentendus et les interprétations erronées.

Nous vous demandons donc de la bienveillance, de la tolérance et du savoir vivre ensemble

Je soussigné :

Déclare avoir bien pris connaissance des informations qui précèdent

Ainsi que des conditions d'inscription, d'annulation et du bien vivre ensemble

Tout manquement à ce règlement pourra entraîner l'exclusion de notre association.

Fait à ROUSSET

Le